



## Torah écrite (pentateuque) - Nombres

### Chapitre 29

- 29,1 Au septième mois, le premier jour du mois, il y aura pour vous convocation sainte: vous ne ferez aucune œuvre servile. Ce sera pour vous le jour du son du Chofar.
- 29,2 Vous offrirez en holocauste, comme odeur agréable à l'Éternel, un jeune taureau, un bélier, sept agneaux d'un an sans défaut.
- 29,3 Leur oblation: de la fleur de farine pétrie à l'huile, trois dixièmes pour le taureau, deux dixièmes pour le bélier,
- 29,4 et un dixième pour chacun des sept agneaux.
- 29,5 Plus, un bouc comme expiatoire, pour obtenir votre pardon.
- 29,6 Indépendamment de l'holocauste de néoménie avec son oblation, et de l'holocauste perpétuel avec la sienne et avec leurs libations réglementaires, combustion d'odeur agréable à l'Éternel.
- 29,7 Et au dixième jour de ce septième mois, il y aura pour vous convocation sainte: vous mortifierez vos personnes, vous vous abstenrez de tout travail.
- 29,8 Et vous offrirez en holocauste à l'Éternel, comme odeur délectable, un jeune taureau, un bélier, sept agneaux d'un an que vous choisirez sans défaut.
- 29,9 Leur oblation: de la fleur de farine pétrie à l'huile, trois dixièmes pour le taureau, deux dixièmes pour le bélier unique,
- 29,10 un dixième respectivement pour chacun des sept agneaux.
- 29,11 Un bouc, comme expiatoire: sans compter l'expiatoire du jour d'expiation, l'holocauste perpétuel, son oblation et leurs libations.
- 29,12 Et le quinzième jour du septième mois, il y aura pour vous convocation sainte, vous ne ferez aucune œuvre servile. Vous célébrerez, en l'honneur de l'Éternel, une fête de sept jours.
- 29,13 Vous offrirez en holocauste, comme sacrifice d'odeur agréable à l'Éternel, treize jeunes taureaux, deux béliers, quatorze agneaux d'un an qui soient sans défaut.
- 29,14 Leur oblation sera de fleur de farine pétrie à l'huile: trois dixièmes pour chacun des treize taureaux, deux dixièmes pour chacun des deux béliers,
- 29,15 et un dixième, respectivement, pour chacun des quatorze agneaux.
- 29,16 Plus, un bouc, comme expiatoire; indépendamment de l'holocauste perpétuel, de son oblation et de sa libation.
- 29,17 Le deuxième jour, douze jeunes taureaux, deux béliers, quatorze agneaux d'un an sans défaut.
- 29,18 Leurs oblations et leurs libations, pour les taureaux, les béliers et les agneaux, à proportion de leur nombre, auront lieu d'après le rite.
- 29,19 Plus, un bouc, comme expiatoire; indépendamment de l'holocauste perpétuel, de son oblation et de leurs libations.
- 29,20 Le troisième jour, onze taureaux, deux béliers, quatorze agneaux d'un an sans défaut.
- 29,21 Leurs oblations et leurs libations, pour les taureaux, les béliers et les agneaux, à proportion de leur nombre, auront lieu d'après le rite.
- 29,22 De plus, un bouc expiatoire; indépendamment de l'holocauste perpétuel, de son oblation et de sa libation.
- 29,23 Le quatrième jour, dix taureaux, deux béliers, quatorze agneaux d'un an sans défaut.



### Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."



- 29,24 Leurs oblations et leurs libations, pour les taureaux, les béliers et les agneaux, à proportion de leur nombre, auront lieu d'après le rite.
- 29,25 Plus, un bouc, comme expiatoire; indépendamment de l'holocauste perpétuel, de son oblation et de sa libation.
- 29,26 Le cinquième jour, neuf taureaux, deux béliers, quatorze agneaux d'un an sans défaut.
- 29,27 Leurs oblations et leurs libations, pour les taureaux, les béliers et les agneaux, à proportion de leur nombre, auront lieu d'après le rite.
- 29,28 De plus, un bouc expiatoire; indépendamment de l'holocauste perpétuel, de son oblation et de sa libation.
- 29,29 Le sixième jour, huit taureaux, deux béliers, quatorze agneaux d'un an sans défaut.
- 29,30 Leurs oblations et leurs libations, pour les taureaux, les béliers et les agneaux, à proportion de leur nombre, se feront d'après le rite.
- 29,31 De plus, un bouc expiatoire; indépendamment de l'holocauste perpétuel, de son oblation et de ses libations.
- 29,32 Et le septième jour, sept taureaux, deux béliers et quatorze agneaux d'un an sans défaut.
- 29,33 Leurs oblations et leurs libations, pour les taureaux, les béliers et les agneaux, à proportion de leur nombre, auront lieu suivant leur prescription.
- 29,34 De plus, un bouc expiatoire; indépendamment de l'holocauste perpétuel, de son oblation et de sa libation.
- 29,35 Le huitième jour, aura lieu pour vous une fête de clôture; vous ne ferez aucune œuvre servile.
- 29,36 Et vous offrirez en holocauste, comme sacrifice d'odeur agréable à l'Éternel, un taureau, un bélier, sept agneaux d'un an sans défaut.
- 29,37 Leurs oblations et leurs libations, pour le taureau, pour le bélier et pour les agneaux, selon leur nombre, se feront d'après la règle.
- 29,38 De plus, un bouc expiatoire; indépendamment de l'holocauste perpétuel, de son oblation et de sa libation,
- 29,39 Tels seront vos sacrifices à l'Éternel lors de vos solennités, sans préjudice de vos offrandes votives ou volontaires, de vos autres holocaustes, oblations et libations, et de vos sacrifices rémunérateurs."



## Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)